

Évaluation environnementale stratégique

Le RNCREQ invite le comité à rencontrer rapidement la société civile

Montréal, le 17 mai 2011 - Face aux réactions suscitées par le dévoilement de la composition du comité qui sera chargé de réaliser l'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) de l'exploitation des gaz de schiste, le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) recommande que les membres de ce comité conviennent, dès leur première rencontre, d'établir un dialogue avec les citoyens et les groupes impliqués depuis plusieurs mois dans ce dossier. Le RNCREQ considère qu'il est essentiel que ces derniers aient l'opportunité de se familiariser avec le mandat du comité et qu'ils puissent lui communiquer les principales préoccupations de la société civile.

Le RNCREQ réitère par ailleurs toute la confiance qu'il a envers les compétences et l'intégrité de Mme Gendron. « Nous avons proposé la candidature de Corinne Gendron parce qu'elle est particulièrement qualifiée, rappelle Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Ses nombreuses recherches, conférences et publications dans le domaine de l'éthique, du développement durable et de la responsabilité sociale en font une personne particulièrement apte à siéger au comité d'ÉES. »

Éventuellement, le RNCREQ pourrait mettre en place un mécanisme pour que les groupes et les citoyens puissent échanger directement avec Mme Gendron.

- 30 -

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Source :

Anne-Marie Gagnon
Responsable des communications
514 861-7022 poste 24
514 651-8236 (cell.)